

Service instructeur
Service Insertion et Développement
Local

N° CP-2010-13-4-1

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJET D'ACTION MIS EN ŒUVRE PAR TROIS COLLÈGES**

Résumé : *Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 30 000 € en 2010, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.*

Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse.

Ainsi, les collèges de Wittelsheim (Charles PEGUY) et de Mulhouse (SAINT-EXUPERY et François VILLON) présentent chacun un projet. En réponse à ces demandes, il est proposé de les financer à hauteur de 5 323 € et d'autoriser le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après étude des dossiers de demande de financement, présentés par les collèges Charles PEGUY de Wittelsheim, SAINT-EXUPERY et François VILLON de Mulhouse, et sur avis favorable de l'Inspection Académique, trois projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 5 323 €, correspondant au solde du crédit annuel du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires au titre de l'année 2010.

Collège	Intitulé du projet	Porteurs du projet	Partenaires	Financement sollicité (en euros)	Financement proposé (en euros)
Charles PEGUY Wittelsheim	Vivre ensemble	- assistante sociale - infirmière - enseignants	- association Arc en Ciel - association Calysto - BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile)	1 520	1 050
SAINT-EXUPERY Mulhouse	Prévention des violences en milieu scolaire	- directrice adjointe chargée de la SEGPA - professeur principal - enseignants - classe de 4 ^{ème} SEGPA	- Equipe mobile de Sécurité de l'Académie de Strasbourg - coordinatrice Prévention et Sécurité Drouot, Ville de Mulhouse - Equipe de Prévention Spécialisée Drouot Barbanègre - société de production (réalisation court métrage)	2 380	2 054
François VILLON Mulhouse	La médiation par les pairs	- 2 Conseillers principaux d'éducation - assistant d'éducation - assistante sociale scolaire - enseignants - élèves volontaires	- association AMELY	2 830	2 219

Compte tenu de l'intérêt de ces projets, sous réserve que les collèges transmettent au Conseil Général tous les éléments justificatifs, il est proposé d'accorder des subventions pour un montant total de 5 323 €.

La dépense est à imputer sur la politique H 011, programme H 711, imputation 0-65-51 65737- 3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les subventions correspondantes aux collèges, porteurs des projets :

- 1 050 € au collège Charles PEGUY de Wittelsheim,
- 2 054 € au collège SAINT-EXUPERY de Mulhouse,
- 2 219 € au collège François VILLON de Mulhouse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 05 NOVEMBRE 2010

**Fonds d'Intervention prévention des Violences Scolaires
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04315	COLLEGE CHARLES PEGUY - WITTELSHEIM Vivre ensemble	1 050,00
FVS04317	COLLEGE FRANCOIS VILLON - MULHOUSE La médiation par les pairs	2 219,00
FVS04316	COLLEGE SAINT EXUPERY - MULHOUSE Prévention des violences en milieu scolaire	2 054,00
Total		5 323,00